



à Monsieur l'Inspecteur d'Académie, DASEN du Gers

Auch, le 1er avril

Objet : Dépôt d'une alarme sociale dans le cadre du décret 2008-1246

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, DASEN

Nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui nous conduisent à envisager le dépôt d'un préavis durant la période du 17 avril au 4 juillet 2014.

Les suppressions de postes dans le département ne permettront pas d'effectuer la rentrée 2014 dans de bonnes conditions, les organisations suivantes : CGT Educ' action 32, SE-UNSA 32, SNUipp-FSU 32 et Sud Éducation 32 décident de déposer une alarme sociale auprès de la Direction Académique du Gers

Liste des motifs:

- retrait de 3 emplois à la rentrée 2014 dans le département,
- situation des RASED, des établissements spécialisés, de la scolarisation des moins de 3 ans, de l'enseignement des langues vivantes, des décharges de direction dans le département, des postes de conseillers pédagogiques en EPS
- insuffisance des moyens de remplacement (congés et formation continue)

Betty JEAN DIT TEYSSIER (SNUipp/FSU)
Jean-Marie LAUMENERCH (SE/UNSA)
Chantal BLANCKAERT (SUD Education)
Jean PARETI (CGT Education)

Pour l'intersyndicale,
Betty Jean dit Teyssier